

Année scolaire 2024/2025

Nº de Séance : 5

Procès-verbal du Conseil d'établissement Séance du 11 juin 2025

Propos introductifs

Le proviseur ouvre la séance en précisant qu'elle n'est pas publique et invite les participants à éteindre leurs téléphones. Il annonce que Mme Vallier-Gay participe en visioconférence depuis le bureau adjacent pour raisons de santé, et que M. Bertat (conseiller culturel adjoint) est attendu en ligne. En comptant Mme Vallier-Gay, 19 membres sont présents ; le quorum est donc atteint. Le proviseur propose d'accueillir comme observatrice une stagiaire de Sciences Po Rennes actuellement en poste au secrétariat général et aux ressources humaines. Aucune objection n'est formulée.

Méthodologie du procès-verbal

Il est proposé de reprendre la méthode adoptée lors de la séance précédente : enregistrement audio puis rédaction du PV via transcription assistée par ChatGPT, suivi de la suppression des données. Ce procédé permet de s'affranchir de la désignation formelle d'un secrétaire de séance.

Procès-verbal : un complément est proposé par la FSU-SNUipp, relatif au recours à l'agence Randstad pour les remplacements, page 5.

> Vote : Le procès-verbal, incluant ce complément, est ensuite soumis au vote et adopté à l'unanimité.

La FSU souligne que le PV est davantage un relevé de décisions qu'un reflet des échanges. Sans exiger de modifications, il appelle, en prospective, à trouver un juste milieu entre verbatim et synthèse. Le proviseur remercie les représentants qui ont envoyé leurs propositions de modifications en amont. La FSU propose de revenir à une méthodologie proche de celle de la CCPL, avec un secrétariat assuré par la direction qui peut se baser sur un enregistrement, mais pas que, et un secrétariat adjoint (relecture indépendante du PV). Il est rappelé que ChatGPT n'est qu'un outil de soutien. Proposition acceptée.

M. Magot accepte d'être le secrétaire adjoint pour cette séance.

Déclarations liminaires

1. Représentants du personnel (lecture par Mme Soulat)
2. FSU – Comité
3. APE

Le proviseur annonce l'ajout d'un point relatif à la charte d'usage du numérique (retours reçus récemment) et d'une convention avec l'Amicale des personnels du LFB, transmise le matin-même, mais jugée légitime.

O Bilan de l'année 2024-2025

Le proviseur dresse le bilan d'une année qu'il qualifie de « complète », marquée par une stabilité retrouvée et la mise en œuvre de projets de long terme. Plusieurs temps forts ont rythmé l'année. Le centenaire du Lycée Français de Barcelone a été un moment de mobilisation collective et de visibilité institutionnelle, favorisant une forte cohésion entre les générations, les personnels et les familles. Ensuite, la première promotion du BFI a été célébrée comme un jalon important, illustrant l'ouverture internationale croissante des parcours proposés. Par ailleurs, l'introduction du Diplôme National du Brevet en option internationale a constitué une nouvelle avancée dans la recherche d'excellence académique.

Sur le plan pédagogique, l'année a été marquée par une grande diversité de projets réguliers et transversaux, portés par des équipes investies. Ces initiatives, évoquées chaque semaine dans la newsletter, reflètent la vitalité propre au LFB. Du côté des infrastructures, la rénovation du gymnase a été finalisée, offrant à la communauté un espace modernisé adapté aux ambitions sportives et éducatives. D'autres aménagements sont en préparation, notamment l'amélioration des espaces de restauration, dans une logique d'adaptation des locaux aux besoins actuels et de modernisation du service.

Le proviseur aborde également les défis sociétaux qui touchent l'école : l'omniprésence des écrans, certaines formes d'isolement ou de harcèlement, et les difficultés croissantes à faire vivre le collectif. Il appelle à renforcer la coopération entre l'école et les familles autour d'une éducation commune à la citoyenneté numérique et à la qualité des relations humaines. Il conclut en insistant sur l'un des enjeux majeurs pour les années à venir : l'inclusion scolaire. L'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers ne peut reposer sur des solutions ponctuelles ou la seule implication individuelle. Il doit s'appuyer sur un cadre structuré, des moyens adaptés et une reconnaissance claire du rôle de chacun – enseignants, personnels et familles – pour construire une école véritablement inclusive.

Service santé

Le docteur Vizmanos présente un bilan de l'activité du service de santé scolaire, marquée par une forte hausse de la charge de suivi individualisé depuis plusieurs années. En 2025, le nombre de PAI a atteint 179, celui des PAP avoisine les 300, et les PPS sont au nombre de 20. À cela s'ajoutent 90 dossiers psychologiques ouverts cette année, pour des élèves confrontés à des situations d'anxiété, de harcèlement ou de troubles relationnels. Ces accompagnements concernent environ 25 % des élèves de l'établissement, sans compter les passages ponctuels à l'infirmerie, qui s'élèvent à 8 500, dont une majorité d'élèves de collège (73 %), principalement en 5e et 6e. Les motifs les plus fréquents relèvent de douleurs peu objectivables (maux de tête, de ventre, douleurs menstruelles), qui traduisent souvent des formes de mal-être ou d'évitement. Le service reste en lien avec les élèves tout au long de leur scolarité, de la maternelle au lycée.

En complément de cette activité de suivi, de nombreuses actions de prévention ont été mises en place : interventions sur les écrans par la Guardia Urbana et les Mossos d'Esquadra, séance avec la psychologue Sabine Duflo, éducation à la sexualité (association Candela), nutrition (Sodexo et Fabienne), santé mentale (association FITA), et prévention des addictions (ateliers tabac avec la Société espagnole Alcantara). En Seconde, une expérimentation sur la communication non-violente a été conduite. Ces actions gagneraient à être mieux communiquées aux familles, possiblement via le futur CESCE, instance récemment lancée.

Concernant le programme TEI, son déploiement reste contrasté selon les niveaux. Il est bien installé en maternelle et surtout en élémentaire, avec des coordinations efficaces en CE1 et des ajustements en CE2-CM2 malgré les contraintes logistiques. En revanche, des difficultés persistent au collège, avec un fonctionnement très inégal des binômes, un faible recours aux activités de tutorat et une trop faible appropriation des objectifs psycho-émotionnels du programme. Des

pistes sont envisagées : renforcement de la formation, clarification du rôle des enseignants, allègement de la charge (une à deux activités par an), et meilleure traduction et planification des ressources. L'implication des enseignants apparaît comme un facteur décisif pour la réussite du programme.

Ecole maternelle

La directrice de la maternelle présente un bilan positif de l'année écoulée. La mission langue a été poursuivie avec un fort engagement des enseignants, à travers des projets à la fois plurilingues et transdisciplinaires. Ces initiatives ont abouti à des réalisations de qualité, porteuses de sens pour les apprentissages des élèves, et seront reconduites l'an prochain.

Le développement du parcours élève se poursuit également, tant sur le plan des activités sportives que des sorties scolaires, avec l'objectif de créer du lien entre les différentes expériences vécues en classe.

Concernant la Toute Petite Section (TPS), le dispositif a bien fonctionné cette année, avec des retours positifs des familles, ce qui a favorisé les inscriptions. En revanche, la Petite Section (PS) a connu une baisse des effectifs, entraînant la fermeture d'une classe à la prochaine rentrée.

Enfin, dans le cadre de la mission EBEP, l'enseignante de musique s'est fortement investie. Elle a mis en place une salle de ressources à destination des élèves et des enseignants, acquis du matériel et suivi plusieurs formations. Elle a également apporté un appui ponctuel à certains enseignants, contribuant à renforcer cette mission d'accompagnement. Ce travail constitue une base solide pour la poursuite de cette dynamique dans les années à venir, en réponse à des besoins toujours présents.

Ecole élémentaire

La directrice de l'école élémentaire indique que les objectifs et les missions poursuivis s'inscrivent dans la continuité de ceux engagés en maternelle et visent à préparer efficacement la suite du parcours scolaire. Les effectifs sont globalement stables, avec un solde positif de 9 élèves cette année, ce qui témoigne d'un bon équilibre entre les entrées et les sorties.

Les projets pédagogiques s'inscrivent dans la continuité, en particulier le dispositif TEI, avec un renforcement du tutorat entre les classes de CE1 et CM1.

Des aménagements sont en cours pour améliorer les temps d'accueil du matin et créer davantage de moments communs entre les élèves.

Pour les niveaux CE2 à CM2, une nouvelle organisation a été mise en place, notamment des regroupements mensuels encadrés par les adultes, permettant de créer du lien et de mieux structurer les temps collectifs en dehors des seules récréations.

En matière de langues, l'année a été marquée par une refonte importante des dispositifs : disparition des groupes anglophones, fin des classes d'accueil en espagnol et catalan, et développement progressif de la co-intervention. Ces changements ont bousculé les pratiques, et la directrice souligne l'engagement des équipes malgré un accompagnement en formation parfois postérieur à la mise en œuvre. L'enjeu identifié reste la nécessité de dégager du temps pour permettre une réelle co-construction entre les enseignants, que ce soit dans les dispositifs de DNL ou en langues vivantes.

Enfin, un travail important a été mené dans le cadre de la mission EBEP, avec des formations externes sur les troubles de l'attention, la dyscalculie et le spectre autistique. Une formation sur la Conception Universelle des Apprentissages (CUA), conduite par Céline Dominguez, a déjà permis de former 80 % des enseignants, avec un élargissement prévu à la rentrée. L'approche vise à adapter les tâches proposées à tous les élèves, au-delà des seuls profils identifiés comme présentant des troubles, pour renforcer l'efficacité pédagogique et l'inclusion.

Collège

La proviseure adjointe rappelle le travail de fond engagé depuis plusieurs années pour améliorer le fonctionnement général du collège et renforcer la cohérence éducative. Sur le plan pédagogique, les équipes se sont mobilisées autour de projets variés, notamment en éducation aux médias, développement durable, classes enjeux maritimes ou encore divers concours et sorties pédagogiques.

L'inclusion est également un dossier important au collège avec une enseignante chargée de l'accompagnement sur les PAP (Mme Bejaoui), et la mise en place d'un mur « EBEP » en salle des professeurs avec la mise en place d'outils dédiés.

Si la dynamique d'établissement reste forte, l'année a aussi été marquée par une hausse des tensions entre élèves. Le nombre d'incivilités, de conflits, voire de situations de harcèlement, a augmenté, avec un impact psychologique plus important constaté chez certains élèves. Le dispositif TEI, désormais bien implanté, demande encore un pilotage plus structuré, car son appropriation reste inégale selon les niveaux.

Des actions de prévention ont été menées avec des partenaires extérieurs comme Candela ou la Guardia Urbana, mais leur portée reste limitée sans approche globale d'accompagnement. Des propositions ont été formulées pour renforcer les espaces de dialogue et de régulation.

A ce titre, la rentrée prochaine sera marquée par une réflexion sur le téléphone portable et l'interdiction de son usage au collège. Dans ce cadre, à la rentrée, les élèves de 6^{ème} ne disposeront pas de code Pronote, ne nécessitant pas ainsi de connexion à la maison. Les devoirs seront alors pris dans des agendas.

Concernant les langues, les groupes ont été réorganisés pour faciliter l'intégration des élèves.

En matière d'évaluation, le Diplôme National du Brevet est renforcé avec option internationale.

Lycée

Le lycée clôt une année dense, marquée par la consolidation de ses dispositifs et des avancées significatives dans l'accompagnement des élèves.

La classe de Seconde a fait l'objet d'une attention particulière en tant que niveau charnière. Des signes de fragilité psychosociale ont été relevés chez certains élèves, soulignant l'importance d'un accompagnement renforcé autour des compétences sociales et émotionnelles. Le stage d'observation, désormais bien installé dans le parcours, a été un succès avec 256 élèves placés sur 258. La diversité des formats (stages multiples, durées modulables) a favorisé l'engagement, et l'expérimentation d'une procédure dématérialisée a permis une meilleure structuration, malgré quelques ajustements nécessaires. L'action de la cellule orientation a été saluée, de même que l'implication de l'équipe PRIO dans l'organisation générale.

Enfin, le programme de mobilité ADN, maintenu sous une forme transitoire cette année, redémarrera officiellement en 2025-2026 dans une formule renouvelée. Un meilleur accompagnement au retour des élèves est toutefois à prévoir car il a été constaté que certains élèves n'avaient pas toujours répondu aux attendus scolaires à l'égard du LFB.

À partir de la mi-mai, la période des examens a fortement mobilisé les équipes. Plus de 24 salles ont été simultanément sollicitées, avec l'implication de jurys internes et externes. La logistique a été assurée avec rigueur et professionnalisme, grâce à l'engagement conjoint de nombreux personnels : Mme Sousa (secrétariat du proviseur-adjoint), Mme Guiboud-Ribaud et les AED (vie scolaire), Manuel Milan et l'équipe de maintenance, ainsi que Adrian Jimenez et le pôle informatique.

Les tendances pour la rentrée 2025-2026 sont globalement positives, avec une bonne répartition des choix de spécialités, la consolidation des options théâtre et DNL, et un regain d'intérêt pour la série STMG. Les familles se sont appropriées les outils numériques, notamment Pronote, pour formaliser les choix via les fiches de dialogue.

Les premiers résultats de Parcoursup sont très satisfaisants : près de 80 % des élèves ont obtenu une réponse positive à leur premier vœu dès le 2 juin. Ce succès reflète à la fois l'investissement des élèves — près de 4 000 vœux formulés — et le suivi attentif des professeurs principaux de classe, des professeurs référents de spécialité, et des PRIO sur la cohorte de terminale et dont le travail est salué. La filière BFI se distingue par ses excellents résultats à l'international, avec de nombreuses admissions dans des établissements anglo-saxons, nord-américains et néerlandais. Des parcours individuels remarquables témoignent de la qualité des profils accompagnés au LFB (admissions à Imperial College, Cambridge, classes préparatoires du lycée Louis-le-Grand...).

1. Préparation de rentrée

Le proviseur introduit la préparation de la rentrée 2025-2026 en rappelant que le **calendrier prévisionnel** transmis aux membres du Conseil d'établissement, n'est pas figé, mais constitue un outil de travail destiné à anticiper l'organisation de l'année scolaire. Comme l'année précédente, la pré-rentrée se déroulera sur deux journées. Après un premier focus en 2024 sur la sécurité et le climat scolaire, notamment à travers le programme TEI, deux axes seront mis en avant en 2025 : la sécurité, qui demeure une priorité, et une ouverture autour des enjeux de l'intelligence artificielle (IA) en pédagogie. L'équipe de direction travaille à la venue d'intervenants extérieurs pour proposer une conférence et, si possible, des ateliers pratiques à destination des personnels.

Lors de la pré-rentrée, il est également prévu l'organisation d'une réunion spécifique sur les voyages scolaires, avec pour objectif de mieux coordonner les projets par niveau, d'éviter les chevauchements, et de réfléchir collectivement à la priorisation et à la répartition des déplacements proposés. L'enjeu est de garantir une offre équilibrée, afin d'éviter que certains élèves soient sollicités pour plusieurs voyages au cours de la même année scolaire.

En réponse à une question de la FSU, il a été précisé que le focus IA prévu lors de la pré-rentrée est une initiative propre à l'établissement, née de remontées multiples en interne. Les personnels formateurs comme les équipes ont exprimé le besoin de mieux comprendre et intégrer l'intelligence artificielle dans leurs pratiques pédagogiques. Le LFB souhaite donc accompagner cette évolution en proposant un premier cycle de sensibilisation.

Le **point sur les effectifs pour la rentrée 2025-2026** révèle une dynamique globalement positive, marquant une amélioration par rapport à l'année précédente. Les inscriptions en arrivée sont en progression sur la majorité des niveaux, notamment en élémentaire (CM2), au collège et au lycée. Le niveau de 4e affiche déjà complet, nécessitant l'ouverture d'une liste d'attente pour ne pas dépasser les limites du raisonnable. En lycée, les prévisions sont particulièrement encourageantes, avec 22 élèves avec DPI payés, inscrits en 2^{nde} et autant en 1^{ère}, ce qui compense en partie les départs traditionnels vers d'autres systèmes éducatifs.

En revanche, la situation reste préoccupante en Petite Section (PS) de maternelle, où seuls 47 élèves sont inscrits à ce stade, contre près de 100 deux ans auparavant. Cette baisse, partiellement compensée par une dizaine d'arrivées en Moyenne Section (MS) et une vingtaine en Grande Section (GS), conduit à la fermeture d'une classe, grâce à un ajustement par les doubles niveaux.

Concernant les départs, les chiffres actuels sont nettement inférieurs à ceux de l'an dernier à la même période : environ 90 départs annoncés contre 180 en 2024, ce qui laisse entrevoir une certaine stabilisation, malgré des départs encore possibles pendant l'été. Ces évolutions pourraient être liées, selon la direction, à l'impact positif du centenaire, aux efforts de communication menés en début d'année, ainsi qu'à l'amélioration des outils d'inscription en ligne. La lisibilité des parcours, en particulier linguistiques, semble également renforcer l'attractivité de l'établissement.

Enfin, un enjeu stratégique demeure : la reconnaissance des enseignements de spécialité pour la « selectividad » en Espagne. Des démarches sont en cours auprès des autorités catalanes, portées activement par le consulat général de France, même si aucun aboutissement concret

n'est encore annoncé à ce stade. Les autorités locales invoquent deux arguments principaux pour justifier leur refus : la volonté d'égalité avec les élèves espagnols soumis à la selectividad, et la crainte d'un précédent qui ouvrirait la voie à des revendications similaires de la part d'autres pays. Cet argumentaire, bien que contestable, reste à ce jour l'obstacle principal à l'équivalence entre les spécialités du baccalauréat français et les attendus du système local.

La direction rappelle que **l'inclusion scolaire** constitue aujourd'hui un enjeu déterminant pour les familles au moment de l'inscription, et qu'elle doit être pleinement intégrée aux priorités de l'établissement. L'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers nécessite également un accompagnement spécifique des équipes, tant sur le plan pédagogique qu'organisationnel. Dans ce cadre, le Chef d'établissement précise que certaines décisions relèvent de sa seule responsabilité, notamment en matière d'affectation de moyens. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'arbitrer entre le financement d'un enseignement optionnel tel que la musique en primaire et la mobilisation d'un personnel référent pour les élèves à besoins particuliers (EBEP), la décision finale lui revient. Toutefois, il affirme l'intérêt de consulter les équipes en amont pour "prendre la température", sans leur transférer la charge de la décision.

Charte du bon usage et des bonnes pratiques de communication numérique entre les parents et les personnels du LFB. Ce document, finalisé récemment, vise à encadrer les échanges pour favoriser une communication respectueuse, efficace et adaptée au contexte professionnel. Le Chef d'établissement rappelle que cette charte répond à un besoin exprimé depuis longtemps, et qu'elle doit être comprise comme un outil collectif de régulation des pratiques. Il souligne l'importance de s'interroger sur les effets des messages que l'on envoie — leur contenu, leur moment d'envoi, et la manière dont ils peuvent être perçus. Il évoque à titre d'illustration plusieurs courriels émanant d'organisations représentatives (FSU SNES, FSU SNUipp, APE) qu'il a reçu pendant le week-end de Pentecôte, et dont le caractère non urgent aurait pu justifier un envoi différé. Il invite ainsi chacun à adopter une posture plus réflexive dans ses usages numériques. Un échange a eu lieu à ce sujet, notamment sur les circonstances d'envoi de certains messages, et un consensus a été trouvé sur la nécessité d'améliorer collectivement les pratiques.

> Vote : la charte est adoptée (21 voix sur 22, 1 abstention).

Il est demandé à chacun de s'en approprier le contenu et de veiller à sa mise en œuvre dans les usages quotidiens, notamment en matière de temporalité et de tonalité des échanges. Le texte sera diffusé largement.

Le Chef d'établissement présente les **mouvements de personnel, les perspectives de recrutement et la carte des emplois**. Plusieurs départs sont confirmés pour la fin de l'année scolaire 2024-2025 : Mme Conan, Mme Gauthier et M. Fuster partent en retraite ; M. Fleury et Mme Nguyen quittent leurs fonctions après avoir été reçus au concours des personnels de direction ; M. Giordano voit sa mission interrompue par décision de l'AEFE ; Mme Massachesi, agente d'entretien, quitte également l'établissement. Cinq jeunes en service civique achèvent leur mission cette année, et quatre nouveaux volontaires sont attendus à la rentrée. Le chef d'établissement souligne l'importance d'anticiper les conséquences de ces mouvements dans le cadre de la gestion des emplois. En lien avec l'AEFE, les postes sont régis par un plafond d'emplois autorisé, et des décisions sont régulièrement prises quant au maintien ou à la suppression des supports de détachement. Pour les postes arrivant à échéance en 2025, trois suppressions avaient déjà été actées en amont : les postes de Mme Conan (SVT), Mme Gauthier (Lettres) et Mme Nguyen (Lettres). Le poste de philosophie reste quant à lui gelé, en attente d'une décision ultérieure. Pour 2026, deux suppressions sont proposées par l'AEFE : le poste de lettres modernes de Mme Foncillas, et le poste de professeure des écoles occupé par Mme Marincic. Ces deux suppressions ont été soumises au vote du conseil d'établissement.

> Vote sur la suppression du support détaché de Mme Foncillas : 15 voix contre, 7 voix pour.

> Vote sur la suppression du support détaché de Mme Marincic : 15 voix contre, 7 voix pour.

> Vote sur la suppression du support détaché de Mme Nguyen : 15 voix contre, 7 voix pour.

2. Questions financières

Subvention exceptionnelle pour le projet immobilier

Le Secrétaire général ouvre le point financier en annonçant l'obtention récente d'une subvention d'un million d'euros attribuée par l'AEFE pour soutenir le projet immobilier du LFB. Ce montant, réparti en deux versements (300 000 euros en 2025 et 700 000 euros en 2026), constitue une avancée majeure pour le financement de ce projet initié en 2017. Cette aide fait suite à plusieurs mois de négociation, et intervient dans un contexte d'augmentation notable des coûts de construction. Elle est conditionnée à trois engagements de l'établissement : l'intégration des coûts de l'agence comptable principale dans le budget de l'établissement, la prise en charge du coût de l'intérim de direction en maternelle, et la poursuite d'efforts structurels pour améliorer l'équilibre budgétaire du LFB.

Cette subvention ne couvre cependant qu'une partie des besoins : près de 2,5 millions d'euros pourraient être encore nécessaires pour financer ce projet. Le Chef d'établissement insiste sur l'urgence de lancer les travaux, afin de contenir les hausses de coûts et poursuivre le dialogue avec l'AEFE sur ce soutien financier indispensable. Il précise que le LFB est en mesure d'engager financièrement les premières phases dès 2025-2026, mais que la pérennité de la trésorerie dépendra de ce soutien financier complémentaire de l'Agence.

Budget rectificatif n°1 – 2025 (BR1 2025)

Masse salariale

Le BR1 2025 intègre une révision de la masse salariale à la hausse, avec une augmentation de 350 000 €. Cette hausse s'explique principalement par le renforcement du remplacement des enseignants (notamment dans le secondaire), les effets de la transition entre postes de résidents (suppression) et de recrutés locaux (PDL, création), la création anticipée d'un poste d'adjointe à la responsable RH (avril 2025), le versement d'indemnités de départ en retraite et une hausse du volume d'heures supplémentaires.

En parallèle, l'établissement poursuit sa politique d'encadrement de sa masse salariale, suite à la forte hausse des dernières années. Cela se traduit par l'absence d'augmentation des salaires des personnels recrutés locaux en 2025. Le Secrétaire général reconnaît que cette décision est contraignante et ne pourra être reconduite durablement, les personnels ne pouvant servir de variable d'ajustement, au même titre que les parents avec les frais de scolarité. Il souligne l'effort collectif réalisé ces dernières années pour maîtriser les dépenses, dans un contexte d'inflation et de baisse des effectifs.

Dépenses de fonctionnement et investissements

Les dépenses de fonctionnement augmentent dans plusieurs secteurs : restauration (+150 000 €), voyages scolaires (+100 000 €), prestations d'entretien externalisées (+36 000 €) et maintenance en sécurité incendie (+30 000 €). Ces hausses traduisent des besoins croissants liés à l'évolution des services et à l'externalisation progressive du nettoyage, en lien avec des départs de personnel du LFB non remplacés.

Côté investissement, la baisse de 150 000 € correspond au report du projet de rénovation du hall, afin de limiter l'impact sur la trésorerie et le fonds de roulement de l'établissement, et favoriser ainsi le financement du projet « restauration ». Des ajustements techniques ont également été appliqués, notamment une révision des durées d'amortissement sur certains biens, abaissant les dotations aux amortissements.

Recettes, flux non budgétaires et résultats prévisionnels

Les recettes de scolarité sont ajustées à la baisse (-100 000 €) en lien avec une baisse constatée des effectifs entre janvier et juin. En revanche, les recettes de restauration scolaire progressent (+19 000 €), de même que les recettes liées aux DPI. Les flux non budgétaires s'élèvent à plus de 6,5 millions d'euros, incluant les remboursements de l'AFT (250 000 €), les bourses, la participation à la rémunération des résidents (PRR), les HSE/HSA, la PFC (1 million €), et les

contributions à la formation. En dépit de la subvention reçue, le BR1 reste fondé sur une projection prudente, intégrant les incertitudes liées aux effectifs de la rentrée prochaine. Le résultat prévisionnel, hors flux non budgétaires, reste légèrement déficitaire. Toutefois, près de 480 000 € de dépenses prévues en investissement sur le projet de la restauration pourraient ne pas être engagées en 2025 (modification au BR2).

Exonérations et équité sociale

Un point a été fait sur le volume des exonérations accordées au titre des avantages en nature pour les personnels recrutés locaux. Celles-ci représentent environ 500 000 € par an, auxquelles s'ajoutent 100 000 € d'abattements liés aux remises accordées aux fratries. Le Secrétaire général rappelle l'importance sociale de ces mesures, notamment pour permettre aux agents aux revenus les plus modestes de scolariser leurs enfants dans l'établissement. Il réaffirme la volonté de maintenir cette politique malgré son coût.

Vote sur le BR1

Le BR1 est soumis au vote du Conseil d'établissement, à titre consultatif.

> Vote : 10 voix pour, 11 abstentions

3. Voyages scolaires

Présentation générale et rappels de procédure

Rappel sur le cadre réglementaire : le vote du Conseil d'établissement constitue une autorisation de principe, mais la décision finale de mise en œuvre revient au Chef d'établissement, en fonction des éléments budgétaires, de sécurité ou d'organisation. Une réunion spécifique est prévue en pré- rentrée 2025 pour affiner la planification des voyages, garantir la cohérence des calendriers selon les niveaux, et éviter les chevauchements, notamment avec les évaluations et examens. Il a été précisé qu'un 13^e voyage — à Arles, dans le cadre de l'option arts plastiques — a été ajouté à la dernière minute et devait impérativement être voté pour pouvoir être organisé dès octobre 2025.

Liste des voyages votés

Un tableau général (annexe) récapitule les voyages soumis au vote.

Un projet de voyage à Francfort proposé pour les Premières et Terminales STMG n'a pas été soumis au vote, en raison d'un chevauchement avec un second projet de voyage pour les mêmes élèves. Une concertation complémentaire est nécessaire pour réévaluer les possibilités : échelonnement, fusion des propositions, ou priorisation. Ce voyage fera l'objet d'un réexamen ultérieur.

Conformément aux usages, chaque projet de voyage a été mis au vote séparément

> Vote : chaque voyage est adopté à l'unanimité (21 voix).

4. Règlement financier 2025-2026

Le règlement financier pour l'année scolaire 2025-2026 est soumis au Conseil d'établissement. Il ne présente **aucune modification substantielle** par rapport à la version 2024-2025. Le document, transmis en amont aux membres pour consultation, sera publié en ligne dès le lendemain du vote.

> Vote : le règlement financier est adopté à l'unanimité (21 voix)

5. Conventions 2025-2026

Convention de partenariat avec l'Amicale du LFB

Une nouvelle convention de partenariat a été élaborée avec l'Amicale des personnels du LFB, récemment constituée. Inspirée du modèle de la convention conclue avec l'association Antics, elle encadre la mise à disposition gratuite de locaux du LFB (selon les disponibilités).

L'établissement s'engage à verser une subvention annuelle de fonctionnement de 300 €, et pourra prendre en charge certains frais (logistique, sécurité, sonorisation...) sur présentation préalable d'un projet chiffré et après accord du Chef d'établissement. Ce soutien vise à accompagner une initiative jugée bénéfique pour le climat de travail et le bien-être des personnels, avec un effet d'entraînement estimé sur l'ensemble de la communauté éducative. La convention est signée sans limitation de durée, mais peut être révisée ou résiliée à tout moment par l'une des parties.

> Vote: la convention est adoptée à l'unanimité (21 voix)

Convention avec le Real Club de Tennis de Barcelona – tournoi du Godó

Le Conseil a ensuite examiné une première convention bilatérale avec le Real Club de Tennis de Barcelona (RCTB), relative à l'organisation du tournoi du Godó, qui prévoit la mise à disposition d'espaces du LFB à partir de septembre 2024. La convention insiste particulièrement sur les mesures de sécurité, y compris le service de dépose/remontée des élèves assuré par des moniteurs du prestataire habituel, en lien avec les besoins évalués chaque année.

Un point important : la convention formalise la mise à disposition gratuite de 10 places de parking appartenant au club de tennis, au bénéfice des personnels du LFB, validant ainsi une pratique ancienne dans une logique de réciprocité. La convention est prévue pour une durée de 5 ans.

> Vote : la convention est adoptée à l'unanimité (21 voix)

Convention tripartite LFB – RCTB – Association Sportive

La seconde convention concerne la location annuelle des terrains de sport du LFB au RCTB, à compter de septembre 2025, dans le cadre des activités extrascolaires de tennis. De nature tripartite, elle associe le RCTB, le LFB et l'Association Sportive (qui bénéficie de prestations dispensées par cinq moniteurs du club dans le cadre de l'activité tennis).

Cette convention garantit un revenu locatif annuel au LFB (de 90 000 à 100 000 € par an, contre 27 000 € en 2021). Le tarif appliqué correspond aux tarifs votés chaque année par le Conseil d'établissement, permettant leur évolution en toute transparence. Des ajustements tarifaires restent possibles par avenant ou délibération spécifique. La convention précise également que le club assume les coûts liés au gardiennage en période de vacances, ce qui permet au LFB de bénéficier d'un service utile sans frais.

> Vote : la convention est adoptée à l'unanimité (21 voix)

6. Point travaux et commandes d'investissement

Travaux et commandes d'investissement : arbitrages et perspectives

Le Secrétaire général a ouvert ce point en rappelant que les travaux d'aménagement du hall, initialement envisagés en 2025, ont été reportés. Cette décision, déjà discutée lors de précédentes séances, a été intégrée au budget prévisionnel (cf. ci-dessus BR1 2025). En revanche, des projets structurants restent à l'ordre du jour pour l'été 2025, à commencer par la création d'un escalier reliant la cour haute de l'élémentaire à la cour calme (basse). Cette liaison, notamment attendue pour faciliter la gestion des flux des classes de CP, est en cours de finalisation, sous réserve de conformité réglementaire et devrait être finalisé pour la rentrée.

Le deuxième grand projet évoqué concerne l'aménagement d'un jardin pédagogique sur la toiture du bâtiment de l'élémentaire. Ce projet, initialement envisagé comme une opération unique, devra finalement se déployer en deux phases. La première, prévue pour l'été 2025,

portera sur la sécurisation et l'accessibilité de la toiture (installation de garde-corps, rehaussement de l'ascenseur, etc.), pour un montant estimé entre 160 000 et 180 000 €. La seconde phase, relative à l'aménagement du jardin proprement dit, pourrait intervenir ultérieurement, sous réserve des conditions budgétaires et de la mobilisation pédagogique.

Cet investissement a suscité un débat nourri. Le Chef d'établissement a interrogé les représentants sur l'appropriation réelle du projet par les équipes, estimant qu'un investissement d'une telle ampleur nécessitait un engagement conséquent sur le plan pédagogique. Plusieurs représentants, notamment du Comité d'entreprise, ont exprimé leur scepticisme face au coût du projet, tout en reconnaissant ses ambitions pédagogiques et environnementales. La comparaison avec d'autres projets similaires ayant échoué faute d'entretien a également été mentionnée, illustrant la crainte d'un investissement sous-utilisé.

Face à ces doutes, plusieurs arguments ont été avancés en faveur du projet. Tout d'abord, son intérêt écologique et climatique : en couvrant 60 % de la toiture avec une épaisseur de 40 à 50 cm de terre, le jardin permettrait une réduction significative de la température intérieure du bâtiment, bien plus efficace que la toiture végétalisée actuelle du gymnase. Ensuite, la possibilité d'obtenir une subvention de la mairie de Barcelone pouvant couvrir jusqu'à 50 % du montant hors taxes (mais de la seule partie jardin pédagogique) a été rappelée, renforçant la pertinence financière du projet si la subvention est confirmée. Enfin, l'intégration de l'entretien du jardin dans le contrat du prestataire espaces verts a été précisée, afin de garantir la pérennité de l'aménagement au-delà de la bonne volonté des équipes.

Toutefois, plusieurs membres ont plaidé pour une révision du projet à la baisse, en limitant l'aménagement à une simple toiture végétalisée sans composante pédagogique. Cette solution, moins coûteuse, permettrait de conserver les bénéfices thermiques et environnementaux sans engager les frais liés à l'accessibilité réglementaire des élèves. D'autres propositions ont été formulées : investir dans des zones de plantation hors-sol dans d'autres parties du lycée, ou recentrer les investissements sur des infrastructures plus directement liées à l'attractivité de l'établissement, telles que la cantine. Le coût total du projet, dans sa version initiale, pourrait atteindre 330 000 à 350 000 euros TTC sans subvention, et entre 250 000 et 270 000 euros si la subvention municipale est accordée.

En conclusion, le Chef d'établissement a salué la richesse des échanges et indiqué qu'une décision serait prise ultérieurement. Si les travaux devaient être lancés dès l'été, une décision rapide s'imposerait. À défaut, le chantier pourrait être reporté à l'été 2026, permettant une concertation élargie et un éventuel redimensionnement du projet. Le débat aura permis de poser clairement les enjeux de coût, d'utilité pédagogique et d'impact environnemental dans un contexte budgétaire qui appelle à des arbitrages stratégiques.

Clôture du Conseil d'établissement

La séance s'est clôturée sur un moment particulièrement solennel et empreint d'émotion, marqué par les mots du Proviseur, Jean Bastianelli, qui participait à son dernier Conseil d'établissement avant son départ à la retraite. Dans une adresse chaleureuse et personnelle, il a tenu à remercier l'ensemble des membres du Conseil pour leur engagement au service de la vie de l'établissement. Insistant sur la diversité des représentations (élèves, parents, personnels enseignants et non enseignants, équipe de direction), il a souligné combien ces échanges réguliers – parfois intenses, parfois complexes – constituent la richesse du fonctionnement collectif d'un grand établissement comme le LFB.

Le Proviseur a ensuite dressé un bilan rétrospectif des cinq années passées à la tête du lycée, marquées selon lui par trois périodes fortes : les années Covid, les années de tension autour de la maternelle, et enfin cette dernière année placée sous le signe du centenaire et du renouveau. Il a rappelé les progrès accomplis dans de nombreux domaines : organisation, pédagogie, santé scolaire, accompagnement des personnels, projets innovants. Il a souligné que, malgré les tensions inhérentes à la vie d'un établissement de cette envergure, c'est dans le dialogue et la confrontation constructive des points de vue que s'est bâtie la dynamique collective du lycée.

Avec une attention particulière portée à l'avenir, il a évoqué les nombreux défis à venir : transformation du système éducatif, évolution des métiers, changement des publics scolaires, nouvelles attentes des familles, transformation des pratiques. Face à ces évolutions, il a invité la communauté à cultiver un esprit d'ouverture, de curiosité et de coopération, dans le respect des fonctions et des rôles de chacun. Il a particulièrement insisté sur le rôle central des élèves : leur bien-être, leur confiance, leur réussite doivent rester au cœur de toutes les décisions et constituer la boussole de l'ensemble des acteurs éducatifs.

Dans un message empreint d'humanité, il a encouragé les membres du Conseil à continuer d'apprécier la chance d'appartenir à la communauté scolaire du LFB, à s'approprier les changements avec optimisme et à œuvrer, chacun à sa place, pour un fonctionnement juste, cohérent et collectif de l'établissement. Sa conclusion a pris une tonalité symbolique lorsqu'il a partagé un poème de Eugène Guillevic intitulé *L'éternité*, rappelant que c'est dans les gestes du quotidien et le lien aux autres que réside l'essence durable d'une communauté scolaire vivante. Le proviseur a souhaité, dans cette même ligne, que le LFB continue d'incarner cette « éternité » par la force de son histoire, la qualité de ses projets et l'engagement de ses équipes.

Plusieurs représentants des personnels et des parents ont ensuite pris la parole pour adresser leurs remerciements et rendre hommage à M. Bastianelli. Tous ont salué son sens de l'écoute, sa disponibilité, son respect du dialogue même dans la divergence, et son souci constant de préserver l'équilibre entre les exigences institutionnelles et les réalités humaines du terrain. Des témoignages ont souligné la qualité de la relation de confiance qu'il a su entretenir avec les différentes composantes de la communauté scolaire, y compris dans les périodes les plus sensibles. Ce moment collectif s'est achevé dans une ambiance à la fois grave, chaleureuse et reconnaissante, laissant transparaître l'empreinte forte et humaine que M. Bastianelli aura laissée au sein du lycée.

La séance a été clôturée par un moment musical symbolique, sur les notes de la *Deuxième partita pour clavier* de J.S. Bach, interprétée par Martha Argerich. Une manière sensible et artistique d'inscrire la mémoire de cette dernière réunion dans une forme d'harmonie partagée. Le Proviseur a laissé entendre que cette musique, diffusée depuis le matin dans les espaces du lycée, accompagnerait également les jours à venir, comme une dernière empreinte sonore de son passage.

La séance est levée à 21h05

Le Proviseur

J Bastianelli



Déclaration Liminaire des représentants des personnels CE du 11 juin 2025

A l'occasion du Conseil d'école du mardi 10 juin dernier, il a été annoncé la fermeture d'une classe de Petite Section à l'école maternelle. Dans un contexte démographique peu favorable au captage de nouvelles familles et une politique de rigueur budgétaire menée par la Direction (en raison de la perte de nombreux élèves depuis 2021), nous les représentant.e.s des personnels tenons à relayer la vive inquiétude des collègues dans ce contexte professionnel incertain.

En effet, cette fermeture n'est compensée par aucun départ, elle a une incidence directe sur nos collègues; lesquels se retrouvent fragilisés économiquement en voyant leur quotité de travail diminuer voir purement et simplement licenciés. A l'école maternelle la décision est d'autant plus anxiogène et mal vécue par nos collègues qu'elle ne semble pas s'accompagner d'une analyse approfondie sur la manière de capter de nouvelles familles au sein de notre établissement.

La suppression d'une classe s'accompagne aussi par la dégradation des conditions d'accueil et d'apprentissages de nos jeunes élèves.

Notre école primaire se transforme année après année en variable d'ajustement de cette politique de rationalisation budgétaire. La maternelle verra ses effectifs augmenter de manière significative (avec jusqu'à 27 élèves en GS et 24 élèves en PS) . Ce dernier chiffre nous placera bien au-delà des préconisations de 20 élèves au maximum que s'est fixé depuis 2021, le département d'enseignement de la Generalitat; contribuant à nous rendre encore un peu moins attractifs... Ne serait-ce pas contre productif ?

Favoriser l'apprentissage de la langue française est l'un des grands défis des professeur.e.s de l'école maternelle. Il s'agit aussi d'un gage d'une réussite propice de tous nos élèves au sein du LFB tant nous savons tous bien, combien l'entrée dans l'écrit à l'école élémentaire puis ensuite au collège et lycée, est conditionnée par cette capacité à s'être approprié dès le plus jeune âge, les bases du langage oral.

Aujourd'hui , la Direction remet en question l'enseignement de l'Education musicale tel qu'il est pratiqué alors même qu'il a fait ses preuves. Elle souhaite répondre à un besoin en créant un poste de référent EBEP à moyen constant en supprimant une part de ces heures. Cette demande devient d'autant plus urgente qu'elle répond aux préconisations récentes de l'AEFE. Les représentant.e.s des personnels n'avaient pas attendu les prérogatives de l'agence pour vous faire part , dans cette même instance mais aussi dans nos réunions régulières de dialogue social, du besoin pressant de créer un poste de référent EBEP .

Quant à l'idée de demander aux professeur.es de l'ensemble de l'école primaire de devenir les arbitres de ce choix cornélien entre maintenir des dispositifs d'enseignement de la musique propices aux apprentissages langagiers dès le plus jeune âge ou de disposer d'un poste de référent EBEP questionne encore davantage. Nos collègues doivent prendre part à une décision d'ordre financier qui ne leur incombe pas , nous le déplorons.

Vous n'êtes pas sans ignorer que depuis la crise Covid, l'équipe de maternelle a traversé des situations complexes et difficiles. Elle mérite aujourd'hui qu'on continue de lui faire confiance tant l'implication qu'est la sienne, à vouloir poursuivre sa mission d'accueillir et faire progresser tous les élèves demeure intact . Augmenter les effectifs dans les classes tout en cautionnant la suppression de dispositifs pédagogiques favorables à la réussite de tous les élèves n'est clairement pas défendable.

Nous demandons donc que l'engagement de notre EGD dans la mission EBEP se fasse sans rogner toujours et encore sur l'Éducation musicale qui a déjà perdu plus de 9h en début d'année scolaire, avec une seule suppression de classe.

Nous renouvelons aussi le souhait que les 6 heures de référent EBEP dont disposait notre collègue de musique cette année, puissent être maintenues et proposées dès la rentrée prochaine à quiconque saura à même de poursuivre le travail initié cette année en maternelle, tant les besoins sont criants.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Les représentant.e.s des personnels au Conseil d'Établissement